



La CNMSS  
Solidaire de votre santé.



## AFFECTATION A L'ETRANGER

# La CNMSS à la rencontre des militaires à l'EMSOME

Mis en ligne le **lundi 8 avril 2019**

Mercredi 3 avril, la CNMSS est une nouvelle fois allée à la rencontre des militaires et de leurs conjoints à l'Etat-Major de Spécialisation de l'Outre-mer et de l'Etranger (EMSOME).



L'objectif de ces réunions d'information est de répondre aux interrogations des militaires et de leur famille en matière de protection sociale, dans le cadre de leur affectation en outre-mer ou à l'étranger.

C'est également l'occasion pour la CNMSS de valoriser les différents outils qu'elle propose afin de répondre aux besoins spécifiques de cette population.

L'accent est ainsi mis sur le Guide du départ outre-mer et à l'étranger qui centralise toutes les informations et conseils utiles pour le militaire concernant sa destination d'affectation, que ce soit avant, pendant ou après son départ.

Durant ces séances, il est également question du télé-service mis en place par la CNMSS et dédié au remboursement de frais de soins à l'étranger. Ce service en ligne permet de réduire efficacement les délais de traitement des dossiers de soins réalisés en Polynésie Française ou à l'étranger.



Historiquement dédié à la formation à l'interculturalité de l'armée de Terre et maison mère des Troupes de Marines, l'EMSOME a également la responsabilité organique des 11 formations terrestres stationnées OME, dont elle garantit la performance en lien avec les commandants interarmées et les commandements et directions de l'Armée de Terre.

**VOIR AUSSI**

- ▶ [Le formulaire de demande de remboursement en ligne des frais de soins à l'étranger ou en Polynésie Française](#)
- ▶ [La vidéo de présentation du télé-service de remboursement de frais de soins à l'étranger](#)
- ▶ [Le tutoriel pour mieux utiliser le télé-service](#)

Dernière mise à jour de l'article : 08/04/2019